

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Guéneau, 21 avril 1876](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Guéneau, 21 avril 1876

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[21 avril 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Guéneau](#)

Lieu de destinationBrinon-sur-Beuvron (Nièvre)

Description

RésuméSur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin annonce à Guéneau qu'il se rendra dans la Nièvre au début du mois de mai, après la session du conseil général de l'Aisne. Godin demande à Guéneau de préparer pour son inspection un terrain possiblement houiller par l'ouvrier carrier à la source de l'information, qu'il paierait 50 F. Il lui demande s'il est facile de trouver des voitures de louage à Brinon ou s'il faut en prendre une à Clamecy ou à Corbigny.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Ressources naturelles](#)

Personnes citées[Conseil général de l'Aisne](#)

Lieux cités

- [Brinon-sur-Beuvron \(Nièvre\)](#)

- [Clamecy \(Nièvre\)](#)
- [Corbigny \(Nièvre\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation2 p. (389r, 390r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 22/11/2023
